

Révolution économique¹

Introduction

Les 12 premiers chapitres de la Genèse détiennent un grand nombre de réponses à nos interrogations :

« **Qui est l'être humain ?** » et « **Quel est le but de la vie ?** ».

Les théologiens réformés de la première génération, et surtout Jean Calvin ont approfondi ces thèmes.

Pour le thème de la révolution économique ou de la mondialisation, revenons donc à la Genèse.

Le premier chapitre met l'accent sur la domination que l'homme a pour vocation d'exercer sur l'ensemble de la réalité et le chapitre 2 souligne que la gestion de la création et la mise en valeur de ses ressources doit se faire dans le respect de Dieu, dans un esprit de service et avec bienveillance.

La valeur du travail

Notons que cette manière de présenter la vocation humaine suppose une **conception positive et valorisante du travail**.

En fait la croissance économique et numérique sont toutes deux implicitement contenues dans le texte de la Genèse. « Dieu les bénit et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez-vous, remplissez la terre et soumettez la. »

Légitimité de la possession de biens

Cette manière de concevoir la vocation humaine laisse aussi entrevoir que la propriété et la possession de biens matériels sont légitimes. **Cependant, elles restent subordonnées à Dieu à qui, en fin de compte, tout appartient.**

Responsabilité de la gestion des biens

L'homme créé à l'image de Dieu a donc pour tâche de gérer, avec bienveillance, la création que le Créateur lui a confiée. L'accomplissement fidèle de son travail/service est un moyen d'honorer Dieu. Mais l'être humain n'est que le gérant. Cela signifie qu'il a des comptes à rendre pour la manière dont il met en œuvre le mandat culturel, exploite et met en valeur les ressources de la terre et administre ses biens. Il se doit de

¹ En réponse au problème, quelques pensées d'une conférence donnée en mars 2001 par le Prof. Pierre Berthoud, Doyen de la Faculté Libre de Théologie Réformée à Aix en Provence.

faire valoir la Seigneurie de Dieu dans tous les domaines de son existence, tout en assumant pleinement la responsabilité qui lui revient.

Conséquences de la chute, la faute en Eden

Cependant la Genèse nous rappelle aussi que depuis la faute en Eden le travail des humains est pénible et ce à cause de la malédiction, conséquence du péché.

On comprend dès lors pourquoi la vie des êtres humains, dans un monde où la puissance du péché a libre court, est marquée par la peine et la douleur.

Irruption de la grâce

Mais dans un monde devenu anormal, cette peine qui surgit au cœur de l'existence humaine peut être perçue comme un « bien » et donc porteuse d'espérance. Elle invite au dénuement, condition essentielle à la réception de la grâce divine. Désormais « *c'est la bénédiction de l'Eternel qui enrichit, sans que l'effort n'y ajoute rien.* » (Prov. 10 : 22)

Dans le cadre de la création bonne de Dieu, le travail est une activité noble. Il s'en suit que la richesse est perçue positivement, comme le fruit du labeur humain.

Pour soutenir ces pensées issues de la théologie réformée Pierre Berthoud propose toute une série de textes bibliques, dont voici quelques-uns tirés principalement des Proverbes:

Travail honnête

Celui qui amasse peu à peu augmente ses biens. (Prov. 13 : 11)

Celui qui cultive son sol est rassasié de pain. (Prov. 12 : 11)

Le travail – c'est-à-dire le produit du travail - du juste est pour la vie une source de bien.

Intégrité et droiture

Pourtant ce labeur, source de richesse, suppose l'intégrité et la droiture.

Celui qui a de la haine pour les présents – les pots de vin – vivra. (Prov. 15 :27)

Perte de gains abusifs

Celui qui augmente ses biens par l'intérêt et l'usure – donc injustement – les amasse pour celui qui a pitié du pauvre. (Prov. 28 :8)

Il y a là une notion de rétribution relative qui est introduite. Celui qui récupère cette fortune est appelé à avoir pitié du pauvre.

Malédiction des richesses acquises abusivement

Cependant, dans un monde où la puissance du péché est à l'œuvre et dans lequel nous vivons à l'ombre de la mort, les richesses sont aussi perçues négativement, comme l'occasion de s'émanciper de Dieu et comme tributaires, hélas, de l'injustice et de la violence

De nombreux proverbes évoquent l'enrichissement facile et malhonnête. Il est éphémère, à l'origine de divisions et source de ruine et de mort.

Le revenu du méchant est pour le péché. (Prov. 10 :16)

Celui qui se hâte pour s'enrichir ne sera pas tenu pour innocent. (Prov. 28 :20)

Des trésors acquis par une langue mensongère, sont une vanité fugitive, et l'avant-coureur de la mort. (Prov. 21 : 6)

Celui qui est avide de gains illicites trouble sa maison. (Prov. 15 :27)

Les gains illicites représentent ceux qui en échange de pots de vin et de présents vont obtenir d'importants marchés.

Celui qui aime la joie – ici il faut plutôt comprendre des plaisirs faciles – connaîtra la privation. (Prov. 21 : 17) littéralement « est un homme de privation ».

Celui qui aime le vin et l'huile – ici il s'agit de l'évocation d'une vie luxueuse – ne s'enrichit pas. (Prov. 21 : 17). C'est la société jet set qui est décrite.

Gestion des richesses sous la Seigneurie de Jésus-Christ

Dans le Nouveau Testament, Paul écrit à Timothée :

Recommande aux riches du présent siècle de ne pas être orgueilleux, de ne pas mettre leur espérance dans des richesses incertaines mais de la mettre en Dieu qui nous donne tout avec abondance pour que nous en jouissions. Recommande leur de faire du bien, d'être riches en œuvres bonnes, d'avoir de la libéralité, de la générosité, et de s'amasser ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un fondement solide, afin de saisir la vie véritable. I Tim. 6 :17-19.

La conférence du Prof. Pierre Berthoud a été publiée dans la « Revue Réformée » (No. 214 – 2001/4) de la Faculté Libre de Théologie Réformée à Aix-en-Provence.